



**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

## **Refonte du réseau de transport collectif à Saint-Jérôme : la Ville offrira désormais le transport des aînés!**

**Sainte-Thérèse, le 6 août 2014** – Aujourd’hui, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) et la Ville de Saint-Jérôme annoncent la mise en place, sur le territoire de la Ville, du service de transport des aînés. Saint-Jérôme devient ainsi la septième ville membre du CIT Laurentides à offrir ce service.

Tous les vendredis, entre 6 h 30 et 22 h 30, les Jérômiens de 65 ans et plus, non admissibles au transport adapté, pourront se déplacer de leur domicile à l’un des lieux de services sélectionnés (liste ci-dessous), moyennant un coût d’un dollar par déplacement (deux dollars pour un aller/retour). Cette annonce s’inscrit dans le cadre de la refonte du réseau de transport collectif à Saint-Jérôme, entrant en vigueur le 10 août 2014.

Le transport des aînés a pour objectif de permettre aux personnes de 65 ans et plus non admissibles au service du transport adapté de se déplacer aisément, en taxi, de leur domicile à un lieu déterminé dans la Ville. La liste des endroits desservis inclut notamment l’Hôpital, des cliniques médicales, des commerces et des centres communautaires.

*« Saint-Jérôme, veut porter fièrement le titre de « Municipalité amie des aînés. Nous reconnaissons à nos aînés le droit de vieillir dans les meilleures conditions possible, affirme Stéphane Maher, maire de Saint-Jérôme et membre du CITL. « Mais au-delà des hommages et des grandes déclarations, Saint-Jérôme pose des gestes concrets, adaptant ses politiques, ses services et ses structures à leurs besoins, ce qui inclut notamment l’habitation, les loisirs, l’aménagement urbain et le transport », ajoute M. Maher.*

### **Je m’inscris, je réserve, j’embarque**

Les aînés souhaitant se prévaloir du service doivent d’abord s’inscrire à la Ville de Saint-Jérôme en composant 450 436 1511, poste 3273, ou en se présentant au Quartier 50 +, 425 boulevard Jean-Baptiste-Rolland.

Une fois inscrit, il suffira de réserver en appelant le service du transport adapté du CIT Laurentides, le mercredi précédant le vendredi du déplacement.

Le vendredi, à l’heure convenue, un taxi se présentera chez l’usager. Le paiement du déplacement se fait directement au chauffeur de taxi une fois monté à bord.

## Coordonnées

Quartier 50 + de Saint-Jérôme : 450 436 1511, poste 3273 ou 450 432-0550

Service du transport adapté du CIT Laurentides : 450 433-4000 ou [citladapte@citl.qc.ca](mailto:citladapte@citl.qc.ca)

## Lieux de desserte

- Atelier des Aînés (668, rue Labelle)
- Caisse populaire St-Jérôme (100, place du Curé-Labelle)
- Carrefour du Nord (900, boul. Grignon)
- Centrale du citoyen et centre administratif de la Ville de Saint-Jérôme (10, rue Saint-Joseph)
- Centre de bénévolat (225, rue de la Gare)
- Centre de prélèvements (190, rue Marc)
- Centre de réadaptation Le Bouclier (11, rue Boyer)
- CHSLD :
  - D'Youville (531, rue Laviolette) / L'Auberge (66, rue Danis) / L.G. Rolland (175, rue Durand) /
  - Villa Soleil (825, rue Melançon)
- Polyclinique St-Jérôme (200, rue Durand)
- CLSC / Clinique ambulatoire (1000, rue Labelle)
- Épiceries :
  - IGA (1085, boul. Roland-Godard) / Metro (430, boul. Mgr-Dubois / 633, boul. des Laurentides)
- Galerie des Laurentides (500, boul. des Laurentides)
- Gare intermodale (280, rue Latour)
- Grands-Parents Tendresse (374, rue Laviolette)
- Hôpital de Saint-Jérôme (290, rue Montigny)
- Maison Aloïs-Alzheimer (651, 5<sup>e</sup> Rue)
- Maison de la Culture et Bibliothèque St-Jérôme (101, place du Curé-Labelle)
- Pharmacie Jean-Coutu (25, rue St-Georges / 720, boul. Mgr-Dubois)
- Quartier 50+ (425, rue Jean-Baptiste Rolland Est)
- Wal-Mart (1030, boul. du Grand-Héron)

## À propos du CITL

Né du regroupement, il y a 10 ans, d'organisations exerçant les mêmes activités sur la Couronne Nord de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) offre des services de transport en commun régulier et adapté, par autobus et par taxi collectif, aux citoyens des quatorze municipalités membres. Le CITL a pour mission de contribuer au développement économique, à la consolidation de milieux de vie de qualité ainsi qu'à l'adoption de modes de vie respectueux de l'environnement par une offre de service de transport collectif adaptée aux besoins des citoyens et établie dans le respect des ressources financières disponibles. Le réseau du CITL dessert aujourd'hui une population de 368 000 personnes sur un territoire deux fois plus vaste que l'île de Montréal.

-30-

Source : Conseil intermunicipal de transport Laurentides  
Elizabeth Leroux/Marie-Michelle Crevier  
Adjointe aux communications  
450 430-3011 poste 246

Ville de Saint-Jérôme  
Julie Deslauriers / Louis Parent 450 436-1511